

Free veut pouvoir diffuser les chaînes d'Orange TV

L'entrée en force d'Orange dans la télévision fait grincer des dents. Après Canal+ qui voit dans la TV d'Orange un concurrent de poids face à CanalSat, c'est au tour de Free de se manifester.

La filiale d'Iliad a officiellement demandé à France Télécom de pouvoir diffuser l'ensemble des chaînes qui seront proposées par l'opérateur historique. « On a fait il y a quelques jours une demande écrite à France Télécom afin de pouvoir distribuer l'ensemble des chaînes d'Orange, de la même façon que l'on distribue celles de Canal+ », a déclaré Maxime Lombardini, directeur général de Free à l'agence DowJones. « Il n'est pas possible d'imaginer qu'un opérateur qui a des moyens pareils les utilise pour préempter le marché », a-t-il ajouté.

En cas de refus, Iliad se réserve le droit de donner des suites juridiques à cette affaire. Bref, tout cela sent l'affrontement frontal...

Il faut dire que l'offensive de France Télécom est de taille. L'opérateur diffusera des contenus issus des catalogues de Warner et de HBO (films et séries) et surtout le match de football de la Ligue 1 du samedi soir. Mais tous ces contenus seront réservés aux seuls abonnés d'Orange. Par ailleurs, Orange pourra compter sur l'ADSL mais aussi sur le satellite et le mobile pour diffuser ses programmes.

Canal+ avait été le premier à tiquer. Certains soulignent même que l'offre foot d'Orange est anti-concurrentielle car il est nécessaire de s'abonner spécifiquement à Orange pour accéder aux images alors que Canal+ est disponibles chez de nombreux FAI, notamment chez Free. Pour Xavier Couture, tout nouveau directeur des contenus de l'opérateur, l'argumentaire est fallacieux. « Car pour accéder aux images de foot diffusés par Canal+, il faut d'une manière ou d'une autre s'abonner à la chaîne cryptée »...

Il y a fort à parier que France Télécom refuse de distribuer ses programmes chez d'autres FAI vu que sa stratégie est basée sur l'exclusivité. Le dossier risque donc de se retrouver sur le bureau d'un juge.

Rappelons également que les deux opérateurs [sont en contentieux](#) dans l'épineux dossier de la fibre optique...